



**Mairie de Cuisery**  
Place d'Armes  
71290 CUISERY  
Tel : 03 85 40 11 76  
Fax : 03 85 40 18 44  
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 26 Novembre 2019

## **COMPTE-RENDU**

### **Réunion du conseil municipal du 22 Novembre 2019**

**Présents** : Mmes PRABEL Marie-Line -LACROIX-MFOUARA Béatrice - DAUVERGNE Pascale – POUX Patricia – JAILLET Florine – SERGENT Nathalie –

MM. LEHRE Jean-Marc – LOUCHE Michel – BOURCET Olivier - BOILLET Stéphane – MORIE Stéphane – DELONG Franck – ANDRE Daniel – VION Pierre

**Absents excusés** : Isabelle PIRAT ( a donné pouvoir à Marie-Line PRABEL ) - Isabelle VACHERON ( a donné pouvoir à Nathalie SERGENT ) – Frédéric GALLION ( a donné pouvoir à Béatrice LACROIX-MFOUARA ) - Vincent ROUGET ( a donné pouvoir à Stéphane BOILLET ) - Pascale MARQUIS-FEVRE.

---

**Le compte-rendu du conseil municipal du 11 Octobre 2019 est adopté à l'unanimité.**

#### **Décisions prises par délégation du conseil municipal :**

- Travaux Espace Santé Services : attribution du dernier lot « menuiseries extérieures et serrurerie » à l'EURL Ducrot ( Arlay ) pour un montant de 97 121.00 € HT ( estimation à 113 000.00 € HT ) soit 116 545.20 € TTC.
- Tous les lots du marché ayant été attribués, il est proposé de mettre à jour les honoraires de la maîtrise d'œuvre à ARCAD26 soit 72 999.15 € HT et 87 598.98 € TTC : accord à l'unanimité.

## **FINANCES**

#### **Décision budgétaire modificative n°3 – Rapporteurs : M.LEHRE – Mme PRABEL**

La décision budgétaire modificative n°3 permet d'intégrer les travaux en régie des services techniques et les dernières recettes notifiées. Il a été joint en annexe une note expliquant les ajustements et les propositions de crédits pour une décision équilibrée. Une présentation détaillée est faite par Mme PRABEL.

Il est par ailleurs présenté l'état de produits irrécouvrables adressé par Monsieur le Trésorier. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de n'en retenir qu'une partie pour 1 023.41 €. Ce montant pris en compte dans la décision budgétaire, celle-ci est adoptée en équilibre à l'unanimité.

#### **Budget 2020 : autorisations de paiement des dépenses d'investissement – Rapporteurs : M.LEHRE – Mme PRABEL**

Afin de permettre la poursuite de l'activité et des paiements avant le vote du budget 2020, le conseil municipal doit donner l'autorisation de payer des factures d'investissement entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2020 et le vote du budget, dans la limite du quart des crédits votés en 2019 : accord à l'unanimité.

#### **Demandes de subventions d'investissement pour l'année 2020 – Rapporteurs : M.LEHRE – Mme PRABEL**

Monsieur le Maire et Mme PRABEL expliquent qu'il convient de se positionner avant le 31 Décembre 2019 pour l'appel à projets du département de Saône-et-Loire. Trois dossiers sont éligibles : amélioration du réseau d'assainissement de la Bêche, travaux d'accessibilité et de sécurité Rue Traversière et toiture de l'immeuble au 94, grande rue. Suivant les devis à confirmer, les montants et les conditions des dossiers, un ordre de priorité sera défini pour l'appel à projets et la DETR pour l'année 2020 : accord à l'unanimité.

## URBANISME

### **Intégration de voies dans le domaine public – Rapporteur : M.LEHRE**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état des voiries qui pourraient être transférées dans le domaine public, cette mise à jour est importante en termes de patrimoine et de calcul de la DGF : accord à l'unanimité.

M.BOILLET propose par ailleurs de procéder de même avec des parcelles à la Bêche, chapelle Chaumont et chemin du Port : après vérification à faire en Mairie, accord à l'unanimité sur cette proposition.

## CULTURE

### **Saison culturelle 2020 – Rapporteur : M.LOUCHE**

M.LOUCHE présente les propositions suite au travail de la commission municipale. Une présentation détaillée est faite au conseil municipal des spectacles et animations, budget, dates et tarifs. Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la programmation de la saison culturelle 2020.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour des sujets arrivés après l'envoi de l'ordre du jour ( accord à l'unanimité du conseil municipal )

Ramassage des ordures ménagères le jeudi en centre-bourg : Mme LACROIX-MFOUARA explique que les nouveaux bacs distribués par le SIVOM sont dorénavant suffisants pour la collecte des ordures ménagères en centre-bourg. Aussi, se pose la question de l'utilité du second passage le Jeudi en centre-bourg. Par ailleurs, des habitants ont aussi fait la demande pour revenir dans ces conditions à un passage. Le tarif sera recalculé en conséquence pour les habitants concernés. Il convient de communiquer au SIVOM la position du conseil municipal.

Les élus échangent sur cette proposition. Il est fait remarquer le risque du non-respect par certains d'un éventuel changement et de poubelles qui traineront, et devront une nouvelle fois être ramassés par nos services techniques ce qui n'est pas leur travail. Il conviendra aussi de continuer le travail de pédagogie sur le tri et d'appliquer la verbalisation. Il est par ailleurs admis également que pour les habitants qui ont fait la demande, un seul passage suffit dorénavant.

Enfin, certains élus proposent d'appliquer cette décision en test. Monsieur le Maire répond qu'il est difficile de changer le système pour y revenir quelques semaines après.

Le conseil municipal, se prononce, par 10 voix pour, 7 abstentions et 1 voix contre pour la suppression de la tournée du jeudi en centre-bourg.

Travaux de voirie de la Communauté de communes : M. BOURCET explique à l'assemblée qu'il convient de proposer à la Communauté de Communes « Terres de Bresse », les travaux de voirie proposés par la commune sur son territoire. M.BOURCET présente les voiries repérées sur le terrain avec les services techniques : Route Nouvelle des Platières, Chemin du Colombier...M. DELONG propose également une partie du chemin de la Louère. Suivant le budget qui sera alloué par la communauté de communes, il est proposé à l'unanimité l'ordre de priorité suivant : 1. Route nouvelle des Platières 2. Chemin du Colombier 3.Chemin de la Louère.

Vœu sur le projet de réorganisation de la DGFIP et fermeture de la Trésorerie de Cuisery : M.LEHRE revient sur le projet de réorganisation territoriale de la DGFIP et les fermetures annoncées des Trésoreries de Cuisery, Tournus et Sennecey-le-Grand. Après échanges entre les élus cette décision, ses conséquences pour notre territoire, la population et les collectivités publiques, le conseil municipal, adopte par 16 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, un vœu pour que ce projet soit revu et notamment la fermeture de la Trésorerie de Cuisery.

La délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Louhans.

Aménagements de sécurité Rue du Champ de Foire :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'agence du Crédit Agricole a modifié son entrée sur la voie publique. Celle-ci se trouve dorénavant sur la Rue du Champ de Foire et a soulevé une question de sécurité du fait du passage des véhicules. Afin de sécuriser cette sortie, protéger les piétons, la commune réalise des aménagements de sécurité avec la pose de quilles sur la voie publique. Monsieur le Maire précise que cet aménagement reste conforme aux aménagements de voirie réalisés récemment sur la Rue du Champ de Foire.

Le Crédit Agricole propose de rembourser à la commune des frais engagés : accord à l'unanimité du conseil municipal.

**Questions et informations diverses**

En complément de la présentation de la saison culturelle, M.le Maire informe le conseil municipal que le comité des fêtes a voté une aide de 500 € pour le spectacle de Noel 2020 pour les scolaires.

Arbre de Noel du personnel : Vendredi 20 décembre à 18H30.

Suivant l'actualité des dossiers à voter, le prochain conseil municipal aura lieu avant les fêtes de fin d'année ou début Janvier.

LE MAIRE  
Jean-Marc LEHRE

